



## HABILITATION ÉLECTRIQUE : B1 B1V B2 B2V RECYCLAGE



### OBJECTIFS

La démarche de recyclage est conforme à la publication NFS 18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS.

L'objectif du recyclage est d'entretenir et de compléter les savoirs et savoir-faire Il s'agit de :

- Rappeler les points fondamentaux relatif à la sécurité électrique.
- Mettre à jour les connaissances des personnes habilitées.
- Définir l'étendue des tâches et secteurs autorisés.

### CONTENU

Analyse des accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles

Pratiques professionnelles.

Effets du courant sur le corps humain :

électrisation, brûlure Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.

Manœuvre : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention.

Protection collective : mesures, équipements et signalisation,

Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser.

Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre.

Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération.

Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension.

Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

### EN ALTERNANCE

Non

**MODALITÉ D'ADMISSION**

**MODALITES D'ACCES**

Entretien individuel, Recueil d'information préalable

**DELAIS D'ACCES**

Entrée Sortie PERMANENTE

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

Formation individualisée

**TARIF**

273 €

**DURÉE INDICATIVE**

10,5 heures

**A NOTER**

**ÉVALUATION DE NOS FORMATIONS BÂTIMENT**

**NOS RÉSULTATS 2019**

**TAUX DE RÉUSSITE**

88% de taux de réussite

**TAUX DE SATISFACTION**

92% de nos stagiaires sont satisfaits

**TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI**

62% après 6 mois



date de mise à jour 11/12/2020

**Contacts**

**GRETA GRENOBLE**

**Centre Permanent du Bâtiment, Grenoble**

75 bis avenue Rhin et Danube

38100 GRENOBLE

DOLE Jérôme

Tél : 04 76 84 20 60

